

Conseil Municipal du 25 Février 2021 à 20 heures 30

Le quorum est atteint : le maire et 9 conseillers présents à l'ouverture de la séance.

Secrétaire de séance : Cédric Mas

Secrétaire auxiliaire : Véronique Lapacherie

Absents : Amandine Mézy a donné procuration à Vanessa Bouyssou – Sébastien Gallineau a donné procuration à Jérôme Belin – Laurie Verbiguié a donné procuration à Jean Paul Méjecaze- Tatiana Liachenko – Jean Luc Bernard – Thierry Segond -

1-Approbation du compte-rendu du CM du 8 Février 2021

Le CR est voté à l'unanimité.

2-Approbation des comptes de gestion

Compte de gestion de la commune

En fonctionnement, l'excédent 2020 est de 130 418,04 € auquel s'ajoutent les 429 972,14 € d'excédent sur exercices antérieurs.

En investissement, le déficit 2020 est de 120 729,94 € qui se retranche des 232 709,20 € d'excédent sur exercices antérieurs.

L'excédent global de clôture ou fonds de roulement ainsi dégagé est de 163 860,51 €

Vote à l'unanimité du compte de gestion 2020 du budget communal.

Compte de gestion de l'assainissement

En fonctionnement, l'excédent 2020 est de 2 578,49 € auquel s'ajoute les 19 147,95 € d'excédent sur exercices antérieurs.

En investissement, le déficit 2020 est de 2 708,30 € qui s'ajoute aux 9 318,76 € de déficit sur exercices antérieurs.

L'excédent global de clôture ou fonds de roulement ainsi dégagé est de 9 959,00 €

Vote à l'unanimité du compte de gestion 2020 du budget assainissement.

Compte de gestion du lotissement Mas de Charles- Ecobarri

Le déficit de 57 604,23 € est repris en investissement, par le biais des écritures de stocks.

Vote à l'unanimité du compte de gestion 2020 du budget lotissement Mas de Charles.

3-Vote des comptes administratifs

Jacques Coldefy, maire de Livernon, quitte la salle à 21 h 35.

Jean Paul Méjécaze, doyen, préside la séance.

Le compte administratif de la commune présente un résultat comptable identique à celui du compte de gestion.

Vote à l'unanimité des conseillers du compte administratif de la commune 2020.

Le compte administratif de l'assainissement présente un résultat comptable identique à celui du compte de gestion.

Vote à l'unanimité des conseillers du compte administratif de l'assainissement 2020.

Le compte administratif du lotissement Mas de Charles présente un résultat comptable identique à celui du compte de gestion.

Vote à l'unanimité des conseillers du compte administratif du lotissement Mas de Charles Ecobarri 2020.

4-Affectation des résultats

Affectation de résultats / Budget communal

Le déficit en investissement, tous exercices confondus, est de 111 979,96 € avec des Restes à Réaliser pour 20 000 € qui amènent le déficit à 131 979,96 € euros.

L'excédent en fonctionnement est de 275 840,47 €

L'affectation de résultat sera de 131 979,96 € au 1068 et les 143 860,51€ seront portés au crédit du compte 002 en recette de fonctionnement.

L'affectation de résultats est votée à l'unanimité.

Affectation de résultats / Budget assainissement

Le déficit en investissement, tous exercices confondus, est de 6 610,46 € sans Restes à Réaliser soit une affectation de résultats de 6 610,46 € au 1068. Le solde de l'excédent 9 959,00 € est inscrit au 002, en recette de fonctionnement.

L'affectation de résultats est votée à l'unanimité.

Affectation de résultats / Budget lotissement Mas de Charles - Ecobarri

Pas d'affectation de résultats, le déficit sera inscrit en investissement.

Le compte de résultats est voté à l'unanimité.

Monsieur le Maire réintègre la salle du conseil à 22 H 00.

5 - Paiement des factures en investissement

Le budget n'étant pas voté. Factures à payer en investissement

Dépannage de pompes de relevage assainissement par VGS : 186,06 €

Remplacement de la centrale de l'alarme au niveau de l'école par : 708,00 €

Voté à l'unanimité

6 - Maison Courdès- Avenant au marché de maîtrise d'œuvre

Vote à l'unanimité du nouvel avenant

7- Extension du raccordement électrique « Combe de Tourniac » et participation de la commune

La commune participe à hauteur de 1 200 € (sur 8 200 €) pour l'extension du réseau électrique à la Combe de Tourniac le reste étant pris en charge par la FDEL.

Vote à l'unanimité

8 - Nomination d'un adjoint administratif à l'Agence Postale Communale

Vote à l'unanimité pour un poste de 11h/semaine

9 - Approbation du RPQS 2019 du syndicat mixte du limarque

Approbation à l'unanimité

10 - Voirie 2021-

Devis de la STAP et du Grand Figeac pour un montant total de 49 600,20 €

Vote à l'unanimité

11 - Pacte de gouvernance du Grand Figeac

A reporter au prochain CM

12 - PLUI Enquête agricole.

Rappeler aux agriculteurs qu'ils doivent répondre à l'enquête agricole

13 - Informations diverses

- Droit de préemption urbain Maison Gardou – non application du droit de préemption.

- Mr Serrau interpellé par un administré. Sur le bulletin municipal Mr Verbiguié travaille à Otocogonale à Figeac et est répertorié à Livernon.

La séance est levée à O H 30